



CALEL :
Légendes d'un
site menacé

SOMMAIRE

| | |
|--------------------------|----------------|
| → Billet de la rédaction | |
| → Editorial | page 1 |
| → Histoire | pages 2 et 3 |
| → Biologie | pages 4 et 5 |
| → Technique | pages 6 et 7 |
| → Echos des Clubs | pages 8 à 11 |
| → Midi-Pyrénées | pages 12 et 13 |
| → Départements | pages 14 à 17 |

Le billet de la rédaction

HEUREUX SPELEOS FEDERES,

vous avez reçu les actes des "Journées Casteret" sans les avoir commandés ou payés, et cela moins de deux ans après l'événement, au moment où sortent ceux de Carpentras et de Millau. On ne peut que féliciter l'équipe de rédaction pour cet exploit, même si cet ouvrage avait été promis pour un peu plus tôt.

Le contenu est accessible, pittoresque pour les souvenirs de soeur Marie Casteret ou du docteur Clamagirand, toujours agréable à lire. Les compétitions sont bien représentées, peut être un peu trop même, ce qui risque de relancer un débat houleux, et ne pas jouer en leur faveur. L'AG de Midi-Pyrénées s'est déjà prononcée contre.

Cette publication, par le fait d'un hasard saugrenu, m'est parvenue en même temps qu'un courrier adressé aux responsables fédéraux par le président de la FFS et abordant le problème de l'éthique de notre activité, éthique qui est l'étendard des opposants à la compétition. Il y est écrit : "Le projet de code de déontologie piétine, d'une part parce que c'est un sujet difficile, de l'autre parce que cela ne semble pas inspirer les dirigeants fédéraux!"

La compétition était aussi un sujet difficile, mais elle a certainement eu la malchance d'inspirer les dirigeants fédéraux, qui vont l'enterrer sans réels arguments contre.

Je vous souhaite de belles premières...

Olivier Caudron

Couverture : Escalier médiéval dans le trou du Calé
photographie : F. Rouzaud

Edition Administration CSR Midi-Pyrénées,
CROS 7, rue André Citroën 31130 BALMA

Direction : Jean David Pillot

Rédaction : Olivier Caudron, 31160 Izaud de l'Hôtel

Trésorier : Rémy Brouard, 10, Rue Chateaudun
résidence Supervie 32000 Auch

Abonnements Michel Soulier, 5, rue Bourdelle
82300 Caussade

Attaché de direction Aquitaine Yves Olivet,
7, rue de la Sendre, 17390 Latremblade
☎ 46.36.12.26

Attaché de direction Languedoc-Roussillon :
Christophe Bes, 9, rue Descartes, 11000
Carcassonne, ☎ 68.47.13.15

Echanges Alain Louman, Musée national de
Spéléologie, Centre culturel, 31250 Revel

RUBRIQUES

Science : Denise Soulier, 5, rue Bourdelle
82300 Caussade

Archéologie/Histoire Hervé Poudevigne

Technique : Alain Lafarguette, Laguillonne Savignac,
12200 Villefranche de Rouergue

PRESIDENTS C.D.S.

CORRESPONDANTS DEPARTEMENTAUX

09 ARIEGE : Philippe Jarlan, 9, rue A Daudet 09300 Lavelanet
☎ 81.01.14.97 - 61.23.55.04

11 AUDE : Christophe Bes, 9 rue Descartes 11000
Carcassonne ☎ 68.47.13.15

12 AVEYRON : Jean-Louis Rocher, chemin Valat 12720
Mostuejous ☎ 65.62.65.11

24 DORDOGNE : Patrick Rousseau, rue du Colonel Rossel,
24660 Coulounieux-Chamier ☎ 53.08.16.48

30 GARD : Hubert Zassot, 16 bis, rue de la Gazelle, 30000
Nîmes ☎ 66.26.30.48

31 HAUTE-GARONNE : Philippe Sabatier, 10 rue d'Anjou
31700 Blagnac ☎ 61.71.65.47

32 GERS : Joël Darfous, 27, allées de Lagarrasac, 32000 Auch
☎ 62.05.09.43

33 GIRONDE : Lionel Frel, Les Dabrages B2, avenue Thouars,
33400 Talence ☎ 56.37.10.08

34 HERAULT : Claude Viala, 64, rue du square, 34160 Teyran
☎ 67.70.23.37

40 LANDES : Eusebio Gimenez, 4, avenue du Centenaire,
40210 Sofferino ☎ 58.07.24.57

46 LOT : Jean-François Fabriol, 46100 Faycelles

47 LOT ET GARONNE : Jérôme Relano, Le Fanquas-La
Burgade, 47230 Labenque ☎ 53.67.45.82

48 LOZERE : Philippe Blanchet, Village, 48400 St Julien
d'Arpaon ☎ 66.45.01.58

64 PYRENEES-ATLANTIQUES : Michel Lauga, Issor, 64570
Aramits ☎ 59.34.46.77

65 HAUTES-PYRENEES : Philippe Vleu, 2, rue Charles de
Foucault, 65000 Tarbes ☎ 62.37.14.57

66 PYRENEES-ORIENTALES : Jean-Louis Perez, 4, Traverse
des Fabriques, 66500 Prades ☎ 68.96.51.58

81 TARN : Jean-Marc Fouillade, 11, rue Georges Courteline,
81400 Carmaux ☎ 63.36.78.81

82 TARN ET GARONNE : Jacques Sabatié, La Bauze, 82800
Montricoux ☎ 63.67.29.31

Fabrication et Réalisation : Olivier Caudron

Abonnement annuel : 65 Frs

Chèques ou CCP libellés à l'ordre de SPELEOC-CSR Midi-
Pyrénées.

Dépôt légal : 1er trimestre 1994

N° ISSN : 0241 4104

Commission Paritaire des Publications : N° 65401

*La responsabilité des articles et des informations n'engage
que leurs auteurs*

Traité d'une mutation annoncée...

EDI TO RIAL

Depuis quelques années, Spéléoc représente une charge financière importante pour le CSR Midi-Pyrénées. La solution la plus facile aurait été de stopper la publication de notre revue, mais la perte d'un tel outil de communication (avec les fédérés mais aussi les institutions) n'est pas apparue opportune au comité directeur.

L'achat d'un ordinateur a permis de réduire les coûts de saisie et de maquette. Seul le prix de l'impression reste fixe. Par contre la différence de tarif entre un tirage à 250 ou à 1000 exemplaires est très faible (moins de 1000 Frs). Malgré une augmentation de tirage c'est une économie de 4000 Frs par numéro qui est réalisée.

Cela permet au CSR Midi-Pyrénées d'offrir Spéléoc gratuitement à tous les spéléos de la région. Les spéléos des autres régions pourront s'abonner pour un tarif qui ne devrait pas augmenter à priori.

Les N° 65 et N° 66 étaient des essais qui nous ont permis de mesurer le temps nécessaire à la réalisation d'un Spéléoc. Ils contenaient des imperfections, la qualité devrait être maintenant comparable à celle des numéros précédents ces essais.

Spéléoc devient donc un des moyens de communication de la région Midi-Pyrénées. Il ne faut pas qu'il se transforme pour autant en journal d'information fédérale, mais reste (ou devienne?) un journal traitant de sujets concernant nos activités.

Avec plus de 1000 "abonnés", nous pouvons espérer toucher plus de monde et donc recevoir plus d'articles...

Le prochain Spéléoc devrait sortir en juin ou juillet et sera consacré au canyon. Si vous disposez de topos non publiés, d'arrêts concernant la pratique de cette activité, de fiches techniques, de photos (N et B si possible), adressez les rapidement à Spéléoc pour réaliser la maquette de ce "spécial canyon"



Voyage au bout de l'Enfer

Histoire Naturelle, où l'on apprend que l'alcool conserve.

Histoire Naturiste, où l'on apprend que le ridicule ne tue pas.

La fréquentation des grottes du Plateau du Causse de Sorèze ne présente pas de risques majeurs.

A ce jour, une seule chute mortelle est attestée dans une cavité dénommée très poétiquement "R 101", encore s'agit-il d'un prospecteur du Moyen-Age dont le corps a été découvert dans les années soixante-dix.

Jusqu'à la période contemporaine, la connaissance relativement fragile de ces réseaux, les éclairages peu performants et l'angoisse engendrée par la fréquentation du milieu souterrain ont fait prendre le maximum de précautions à ces dizaines d'explorateurs, qui, depuis le XVIIIème siècle se sont exercés à la spéléologie.

Aussi nous n'avons pas eu à déplorer de véritables accidents liés à la progression dans ce milieu hostile. Par contre, le nombre de personnes s'étant égarées dans la Grotte du Calel semble plus important, car s'il est relativement aisé de descendre jusqu'à la rivière, la remontée vers la surface est plus délicate.

En effet, la Grotte du Calel est un des rares exemples de cavité naturelle ayant fait l'objet d'une exploitation du minerai de fer qu'elle contient sous forme de filons, mais plus souvent de nodules contenus dans les sédiments.



De petits groupes de "prospecteurs", travaillant de façon épisodique durant le moyen-âge, semblent avoir vidé de nombreux réseaux, obstruant les anciens, créant de multiples "poches" hermétiques.

La Grotte du Calel a ainsi été bouleversée, elle en a perdu sa cohérence géologique pour devenir ce labyrinthe boueux que l'on connaît aujourd'hui, un labyrinthe où l'on se perd.

Comme nous l'avons souligné, ces incidents semblent avoir été assez nombreux, mais il faut qu'ils se déclinent sur le mode humoristi-

que ou tragique pour qu'ils s'inscrivent dans la mémoire collective, qu'ils soient consignés par écrit.

Dans un fascicule intitulé "De las garlandos al Calel", publié dans les années cinquante, J. Salvignol et G. Bonnafous nous racontent "qu'une légende court sur le Calel. Un jour, un berger téméraire entreprit la visite de la grotte, arrivé au ruisseau, le pâtre se trouva sans lumière et mourut faute de nourriture. Trois ou quatre années plus tard, un groupe de spéléologues descendit, et, arrivé sur les lieux où mourut le berger, entendit quelques sons provenant d'un groupe de stalactites. Ces gens effrayés par

le silence qui régnait autour d'eux prirent peur et remonterent à la surface faisant courir le bruit que ce berger s'était transformé en roche".

Simple légende, ou tradition historique ?

Dans ses "souvenirs", publiés en 1940 en Avignon, Jeanne AZAIS (1) nous fait une relation beaucoup plus complète de cet accident :

"La cousine Fanny C. était veuve. Le mystère qui avait entouré la mort de son mari lui donnait à nos yeux quelque chose de romantique. On racontait qu'un jour son mari, M. C., était sorti et n'était pas rentré chez lui. Les recherches les plus minutieuses de la police n'avaient donné aucun résultat. Pas la plus légère trace de crime, de suicide, d'accident, rien, le mystère était resté complet. La cousine Fanny resta donc veuve sans ressources, chargée d'un fils bon à rien, alcoolique qui la réduisit à l'extrême misère et la rendit cruellement malheureuse. (...) Les touristes de cette époque (vers 1850) visitaient quelquefois ce que l'on appelait dans la région castraise "le trou du Calel". C'était probablement dans le Sidobre, (mes souvenirs sont vagues sur ce point) une vaste grotte que l'on pouvait parcourir en s'éclairant avec une de ces lampes de cuivre appelées calel dans le pays et que les antiquaires ont recherchée depuis. Le paysan qui servait de guide racontait que tout au fond, là où la grotte s'abaissait, on pouvait voir l'orifice d'un puits dont on avait pas retrouvé le fond. Comme il y faisait très froid et que le paysans n'osait pas s'en approcher, les touristes se contentaient de sa description

Un jour, cependant, l'un d'eux plus curieux, insista pour arriver au bord de ce puits mystérieux. En approchant de l'ouverture d'où sortait un vent glacé, le touriste et son guide furent très surpris et un peu effrayés de voir un homme assis tout au bord, immobile. Ils l'appelèrent, pas de réponse ni de mouvement; ils s'approchèrent et lui frappèrent sur l'épaule; mais à ce simple contact il s'écroula en poussière à leurs pieds.

De ces débris on ne retira qu'une montre en or mais dans le boîtier de cette montre on put lire le nom du propriétaire, et il n'était autre que M. C., le mari de la cousine Fanny, disparu depuis vingt ans !

Ayant sans doute bu plus d'alcool que de raison, il avait cherché la fraîcheur dans le fond de la grotte et les dieux des ivrognes l'avaient retenu sur le bord du gouffre: l'alcool et le froid l'avaient conservé et desséché. De nos jours, Norbert Casteret ou l'un de ses émules ont certainement exploré le gouffre et ravi son mystère au "Trou du Calel" ()

Quelques années plus tard, en 1893, dans ses "Annales du pays castrais", Estadiou consacre quelques lignes à la grotte du Calel, la cavité la plus célèbre et la plus fréquentée du département; un texte dont les objectifs pédagogiques visant à limiter les imprudences, sont évidents

"Malgré tous les dangers auxquels on s'expose en visitant cette caverne, surtout lorsqu'on veut en parcourir toutes les sinuosités, en sonder toute la profondeur, nous n'avons pas osé dire

que personne y ait encore péri. On prétend néanmoins que beaucoup de curieux ont été au moment d'y trouver la mort - entre autres exemples que nous pourrions citer, nous ne rappellerons que le suivant. Au commencement de l'année 1828, deux professeurs du collège de Sorèze y entrèrent de grand matin, sans guide et avec un seul flambeau. D'observation en observation, ils furent conduits plus loin qu'ils n'avaient pensé, et ils finirent par s'égarer. Le flambeau s'éteignit avant qu'ils n'eussent retrouvé le chemin qui devait les ramener au jour. Pour y suppléer, ils coupèrent en lambeaux leurs vêtements et les brûlèrent, mais cette ressource étant épuisée, (Nous devinons dans quelle tenue ils se retrouvent.) ils perdirent tout espoir de sortir de ce noir dédale. Ils s'assirent sur un rocher, poursuivis de pressentiments sinistres, et ils n'attendirent leur salut que de la Providence. Cependant toute la journée s'était passée sans qu'on les eût vus à Sorèze. La nuit arriva et ils n'avaient prévenu personne qu'ils allaient faire cette promenade, on ne savait pas où les chercher et l'on avait de grandes inquiétudes sur leur compte, heureusement pour eux, quelqu'un les avait entendu parler du Trou du Calel; leurs amis y coururent, accompagnés de personnes qui en connaissaient tous les détours : on les trouva accablés de fatigue, maudissant leur imprudence et se croyant destinés à mourir de faim et de désespoir."

Hervé POUDEVIGNE

Note 1) "Souvenirs" Jeanne AZAIS AUBANEL EDITEUR 1940
Jeanne AZAIS est née en 1857 et morte en 1944
Texte communiqué par Angélique ESCANDE.

L'OISEAU DES GOUFFRES

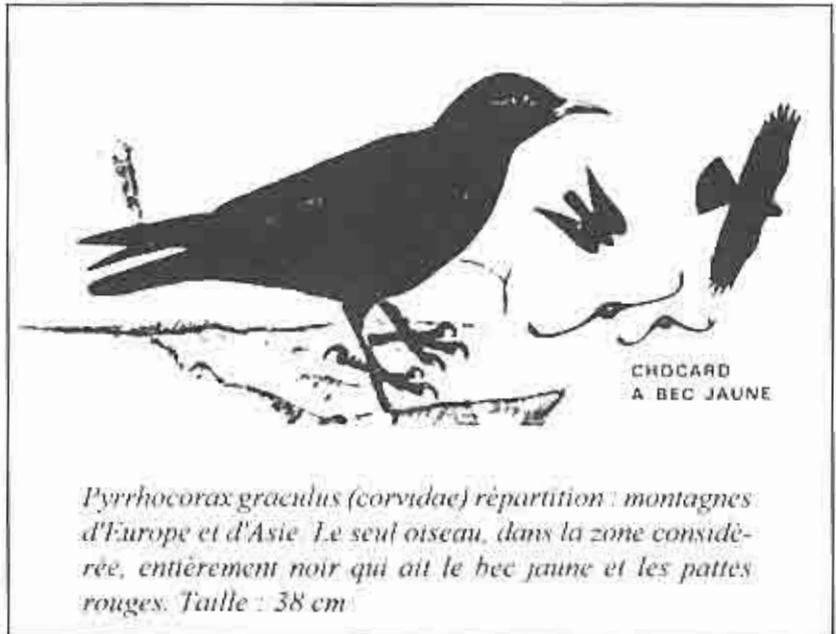
Exclusivement montagnard, le chocard à bec jaune construit son nid au fond des cavités rocheuses et des gouffres. Bien que présent sur toute la chaîne pyrénéenne, il est ignoré des spéléos et nombreux sont ceux qui craignent ses coups de bec.

Qui n'a pas entendu son cri strident dans les puits d'entrée de la Henne Morte, dans les gouffres du Maubermé, du Mont Beas ou de Gavarnie? Ce cri lui a valu le surnom de "cigale" en Ariège, ce qui a donné son nom à la fameuse grotte de la Cigalère, au dessus de Sentein, autrefois peuplée de nombreux chocards.

Chassé depuis toujours, de la même manière que les chauves souris, certainement à cause de son habitat souterrain et de son habitude à voler en bandes nombreuses, le chocard est pourtant un animal très doux, fantasque dans sa manière de voler, fidèle à son partenaire et curieux au point d'approcher l'homme de très près. Confondu avec le choucas, oiseau strictement inféodé à la plaine et ne dépassant pas la forêt, depuis les écrits et dessins de Samivel, le chocard est un oiseau méconnu du public et des scientifiques qui ignorent encore beaucoup de ses moeurs et de sa biologie.

Remarquablement adapté à la montagne, il niche de 600 à 3000m dans les Pyrénées, mais on peut l'observer au sommet du Mont Blanc ou de l'Everest, où il attend les restes des repas des cordées victorieuses.

Résistant au froid, il ne migre pas l'hiver vers des terres plus chaudes, à l'inverse de la plupart des autres oiseaux de montagne. Son plumage dense, renouvelé chaque année lui offre une protection exceptionnelle. Ses pattes, faiblement



Pyrrhocorax græculus (corvidae) répartition : montagnes d'Europe et d'Asie. Le seul oiseau, dans la zone considérée, entièrement noir qui ait le bec jaune et les pattes rouges. Taille : 38 cm

irriguées, n'occasionnent qu'une faible déperdition de chaleur. La nuit, son dortoir situé dans un gouffre lui offre un certain confort thermique.

Le soir, avant la tombée de la nuit, 20 à 500 individus, en fonction de la taille de la cavité dortoir, se regroupent et plongent, parfois à plus de 100km/h dans le gouffre. Aucun observateur n'a encore vu de chocard percuter une paroi, ce qui laisse à penser que son oeil peut s'adapter très rapidement au passage de la lumière à la pénombre.

L'appariement en couple se fait certainement dès l'âge de 2 ou 3 ans, ce qui est relativement jeune pour des oiseaux qui vivent plus de 20 ans. Ils restent fidèles à leurs partenaires jusqu'à la mort.

Au mois de mai, les couples construisent leurs nids à proximité

des gouffres dortoirs. La femelle pond 3 à 5 oeufs. Nourrie par le mâle, elle ne quittera le nid qu'en juin ou juillet après l'éclosion des oeufs. Les petits sont alors essentiellement nourris par le mâle, sous la surveillance de la femelle qui guette d'éventuels prédateurs (corbeaux, rapaces).

Autonomes au début de l'automne, les jeunes se regroupent en bandes et disparaissent. Des vols d'oiseaux comprenant des immatures ont été observés au sud des Pyrénées pendant l'hiver. Des baguages sont en cours pour étudier ces mouvements.

Dès le départ des jeunes, les adultes regagnent le gouffre dortoir et le reste du groupe.

Ces naissances tardives sont dues aux conditions météorologiques qui règnent en montagne. Août

est la période la plus favorable pour le nourrissage des jeunes (insectes, baies...)

C'est donc au cours de l'été qu'il faut éviter de déranger ces oiseaux au cours d'explorations. Les parents peuvent être gênés pour nourrir les petits, devenir agressifs si l'on s'approche des nids (gare aux coups de bec!) et les jeunes peuvent, par curiosité se pencher hors du nid, pour observer l'intrus, et tomber...

Nichant au hasard des gouffres qu'il découvre, le chocard ne défend pas de territoire et peut donc occuper ses journées en parades amoureuses, acrobaties aériennes et recherche de nourriture.

Friand de criquets, il est cependant très opportuniste en matière d'alimentation. Amateur de baie, charognard occasionnel, il profite des restes de pique-niques ou des décharges autour des sites touristiques et n'hésite pas à descendre dans les vallées pour chaparder des fruits. Il semblerait que le raisin sec soit son dessert favori!

Excellent voilier, le chocard a peu de prédateurs. Isolé, il ne craint que le faucon qui vole aussi vite que lui. En bande, il est évité par tous les autres oiseaux, même l'aigle, qu'il n'hésite pas à attaquer.

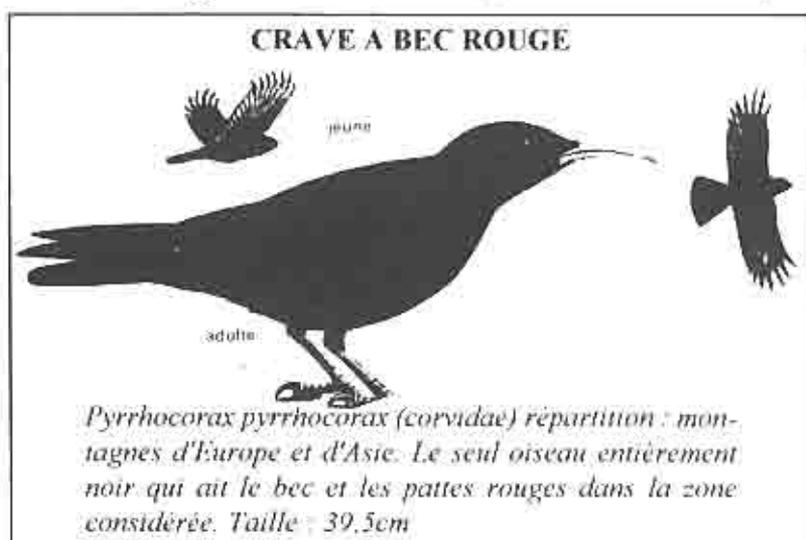
Sa sociabilité lui confère évidemment des avantages considérables. Il possède un "langage" relativement élaboré (constitué d'au moins une quinzaine de phrases sifflées associées à des postures particulières) qui permet de régler la vie sociale du groupe sans grande bataille et de faire respecter les rapports entre individus (préséance au nourrissage, couples...)

Relativement intelligent (comme tous les oiseaux de la famille des corvidés), le chocard est lié à la montagne. S'il est proche de l'homme, c'est que la flexibilité de son comportement et son opportunisme lui permettent de s'adapter à toutes les perturbations de son environnement et d'en tirer profit. Il est attiré par les zones où est encore pratiqué l'élevage car la recherche d'insectes y est facilitée. Une station de ski ne semble pas le déranger, mais dès que le soir tombe, il retourne vers son gouffre.

LE CRAVE A BEC ROUGE

Cet oiseau est le plus proche biologiquement du chocard et semble avoir le même mode de vie. Sa population a diminué très sensiblement au début du siècle, pour une raison encore inconnue.

Il semble que les craves soient souvent associés aux chocards dans les dortoirs. Certains auteurs estiment à 30% la part de crave dans un groupe de *Pyrrhocorax*, mais ce chiffre n'est pas confirmé. On ignore si son langage est assez proche de celui du chocard pour leur permettre de communiquer.



Olivier Caudron

Bibliographie

Anne Delestrade : Alpes Magazine N° 12 pages 60 à 66

Claude Dendaletche : Pyrénées Magazine N° 6 pages 32 à 39

Bernard Fischesser : La vie de la montagne édition Hachette

H. Heinzel/R. Fitter/ J. Parslow : Oiseaux d'Europe, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient édition Delachaux et Niestlé

DESCRIPTIFS DES METHODES DE DESCENTE SUR CORDE TENDUE

Technique d'exception, nécessaire pour réaliser un décrochement d'équipier par le haut

Avertissement : les méthodes expliquées plus bas présentent un certain danger. Il convient de s'assurer que la corde est effectivement bien tendue et ne s'allègera pas au cours de la descente (risque de chute). Il faut prévoir de se longer sur un tendu autobloquant que l'on fera coulisser sur la corde pendant la descente (cordelette dans le casque). Ces méthodes doivent être utilisées de manières très exceptionnelles et non pas comme moyen de descente sur des cordes raides.

Méthode 1 (Cf fig 1)

Descendeur "normal"

1) Je suis longé court au fractionnement.

2) Je récupère mon descendeur avec son mousqueton.

3) Je récupère ma grande longe de ma poignée/pédale et je l'installe sur le mousqueton de mon descendeur.

4) Descendeur à la main, je l'ouvre, flasque mobile face à moi.

5) Je mets la corde entre les deux poulies, le trou du cliquet à droite, je conserve le descendeur en croix.

6) J'enfile par la gauche un mousqueton sur la flasque fixe, par la tête du descendeur, le doigt à l'extérieur de la flasque fixe, la virole du mousqueton face à moi.

Nota : en fonction de l'usure des poulies et du diamètre de la corde, choisir un mousqueton adapté (diamètre), le but étant d'avoir un minimum d'espace entre la corde et les poulies.

7) Je place ce mousqueton à gauche de la corde, contre la gorge de la poulie supérieure. Cette manœuvre demande un peu d'effort.

8) Je ferme mon descendeur.

9) Je mousquetonne la corde du bas avec le mousqueton de mon descendeur (mousqueton vers le bas).

10) Je mets ma grande longe dans le trou du cliquet du descendeur, à droite du mousqueton de ce dernier.

11) J'installe un mousqueton de renvoi sur mon delta, et j'y crochète la corde du bas qui sort de mon descendeur.

12) J'installe un mousqueton sur le troisième axe de mon descendeur (partie supérieure).

13) Je retire ma longe courte de l'arrimage et je l'installe sur la corde entre le descendeur et son mousqueton et je me mets en tension sur ma longe courte.

14) Je tiens la corde main droite sous le descendeur, après le mousqueton de renvoi.

15) Main gauche sur le mousqueton du troisième axe (haut du descendeur), j'exerce un bras de levier modéré de façon à réguler ma descente.

Méthode 2 (Cf fig 2)

Descendeur "stop"

Il est impératif d'avoir un mousqueton asymétrique sur le descendeur.

1) Je suis longé court au fractionnement.

2) Je mets ma longe longue sur le mousqueton du descendeur.

3) Je retire le descendeur du delta.

4) J'ouvre le descendeur.

5) Je place la corde entre les deux poulies du descendeur, poignée en haut à gauche.

6) Je referme le descendeur.

7) Je glisse un mousqueton entre la poignée et le corps du descendeur de manière à soulever la poignée. Je le crochète sur la corde au dessus du descendeur.

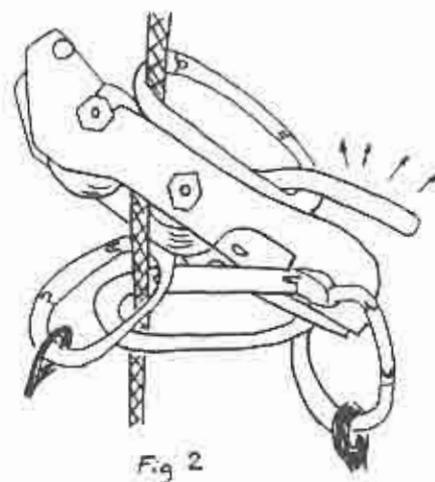
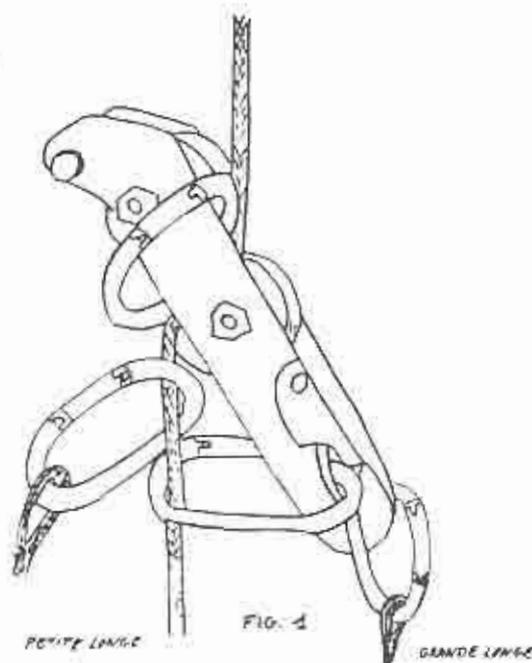
8) Je place le mousqueton du descendeur sur la corde du bas.

9) Je place un mousqueton de renvoi sur le delta et j'y passe la corde.

10) Je me délonge, je place la longe courte juste sous le descendeur.

11) Je place la pédale avec un mousqueton sur le troisième axe du descendeur.

12) Je tiens de la main droite la corde sous le mousqueton de renvoi, de la main gauche je fais levier sur le descendeur à l'aide de la pédale que je tiens dans la main.



Textes et dessins communiqués par Agnès BERNHART, Correspondant régional EFS.

PROJECTEUR ETANCHE

Un spot halogène de 50 Watts qui permet des prises de vues vidéo ou photo et qui fournit un éclairage intéressant pour l'exploration.

1) Caractéristiques générales

Ce projecteur est prévu pour l'éclairage en conditions difficiles. Il est constitué d'un spot halogène de 50 Watts, 12 Volts, de 60° d'angle, monté sur des joints haute température dans un boîtier étanche en dural traité marine.

2) Caractéristiques d'utilisation

Il est prévu pour supporter le transport et l'écrasement. Des ailettes de refroidissement permettent d'évacuer les calories dégagées par la lampe. Une sangle permet d'accrocher le projecteur à un mousqueton.

L'autonomie est de 1 heure 45 minutes sur une batterie de 12 Volts/7Ah.

L'Angle très large du faisceau, 60°, permet l'utilisation en photo ou en vidéo. L'ampoule opalisée donne un éclairage très régulier, les bord de la zone éclairée s'estompent doucement. Il est possible d'adapter des lampes différentes (20W/36" par exemple).

La vitre de protection est polie sur la tranche pour éviter les risques au démontage et son épaisseur de 3mm lui permet de résister aux chocs.

Le boîtier est traité anticorrosion marine.

3) Commande

Un interrupteur étanche permet la mise en marche du projecteur sans débrancher la batterie.

4) Condition d'ambiance et d'utilisation

La consommation du projecteur est de 4,1 Ampères sous 12 Volts. Le temps d'éclairage est fonction de la température. Si le spot est régulièrement refroidi dans l'eau, il pourra être utilisé sans interruption, sinon le cycle d'éclairage sera d'environ 50%.

Température : -10 à +30°C

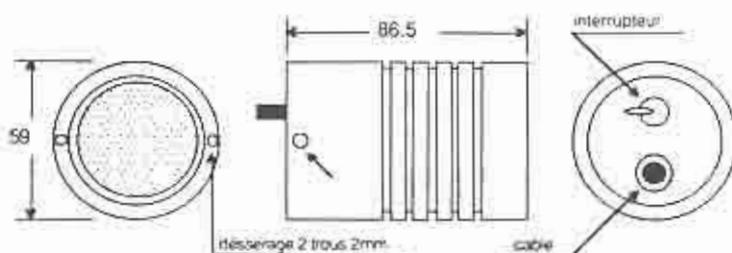
Profondeur : 10 mètres

Alimentation : 10 à 15 Volts

Prix : 950 Frs TTC
(à l'unité, garantie 1 an)

1-PRESENTATION:

REF: EC01



REALISATION
PHILIPPE BRAMOUSSE / SCLQ

CONSOMMATION: 4,1 AMPERES
MASSE: 0,35 Kg.

"Cet éclairage étanche, mis au point par Philippe Bramousse (SCLQ) a servi pour la réalisation d'images souterraines sous le Causse de Limogne.

Lors de ces explorations, la qualité de cet éclairage nous a permis d'observer autrement les galeries et les concrétions, "rien à voir" avec l'éclairage acétylène; on avait l'impression de découvrir une nouvelle cavité, tellement de détails (notamment les couleurs) nous avaient échappés lors

de nos explorations classiques.

Fréquemment, nous emportons ce spot, pas pour faire de la vidéo mais pour le plaisir des yeux et l'on oublie vite le poids de l'accu (2,5kg) pour 11130 d'émotions."

A Lafarguette

Renseignements et commandes
SCQL C/o Alain Lafarguette
Laguillonne Savignac 12200
Villefranche de Rouergue



LA GROTTA DE PECH BLANC

ou la découverte d'un aménagement souterrain bien éloigné des préoccupations touristiques

Après quelques séances de désobstruction, Mr Laurent MACARY du Spéléo Club du Causse de Limogne en Quercy découvre une galerie au fond de l'igüe de Pech Blanc, commune de Calvignac (Lot). Il remarque tout de suite des tessons de poterie sur le sol (pègoux), des traces d'extraction d'argile, des pierres dressées intentionnellement à l'entrée, ainsi que des traces de foyer.

Mr Michel LORBLANCHET, Préhistorien, directeur de recherche au C.N.R.S. est informé de la découverte. Lors de sa visite, il confirme l'intérêt de la cavité et souligne la nécessité d'étudier la grotte afin de mieux comprendre son utilisation.

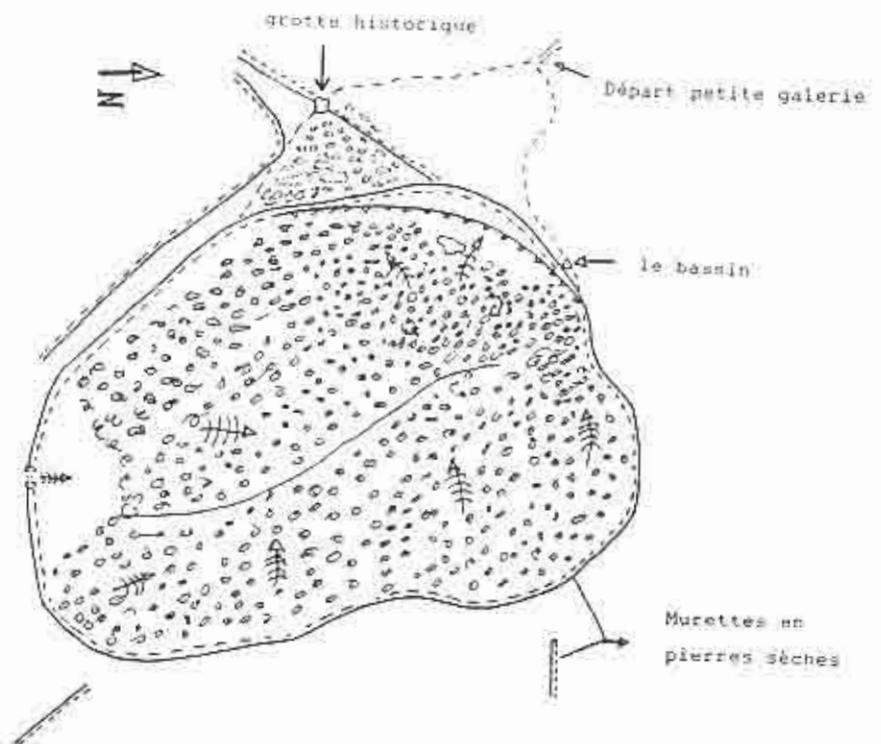
Présentation du site

C'est au fond d'une doline d'effondrement ceinturée d'un mur en pierres sèches, profonde d'environ 16 mètres que s'ouvre la grotte de Pech Blanc (Cf planche 1). Nous accédons à la galerie unique par un boyau de quelques mètres. C'est à partir des dalles dressées intentionnellement que l'on peut progresser debout jusqu'au fond de la galerie.

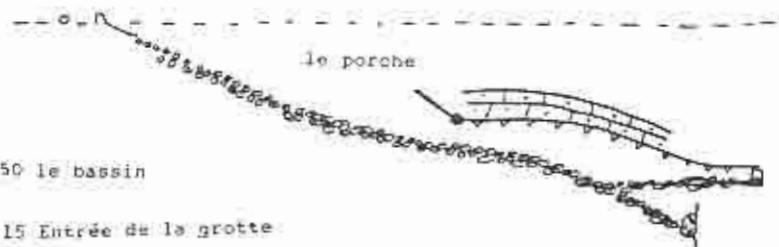
Description succincte

Les pierres dressées semblent délimiter un bassin. Le sondage effectué derrière cet édifice montre

- la réalisation d'un calage très sommaire entre les grandes dalles appuyées les unes aux autres et contre la paroi.



PLAN DE LA DOLINE



COUPE DE LA DOLINE

Hypothèses et autres observations

Les traces d'extraction d'argile qui se trouvent dans la zone temporairement noyée du bassin sont calcifiées. Il se peut qu'une partie de l'extraction d'argile soit antérieure à la présence du bassin.

Inspirés par le grand gour terminal (réserve d'eau naturelle), les hommes du Moyen-âge ont dressé les grandes pierres plates pour réaliser un bassin artificiel. Ainsi le niveau d'eau dans cette partie de la grotte est augmenté d'environ 35 cm, offrant un volume supplémentaire d'au moins 9 m³, soulageant les besoins en eau durant les périodes arides sur le Causse.

L'infime réserve d'eau du bassin artificiel situé au fond de la doline, s'il existait à cette période, ne pouvait subvenir aux besoins en eau pour un groupement d'individus.

Aujourd'hui, nous constatons qu'il s'assèche dès le début de l'été.

L'aménagement d'un bassin dans la grotte de Pech Blanc et son utilisation est identique aux grottes citernes que l'on connaît dans les régions des GRANDS CAUSSES de LOZERE et d'AVEYRON, pendant les phases récentes de la pré-histoire âge du cuivre et du bronze.

Si le problème de l'eau est en partie résolu, celui de l'utilisation de la grotte laisse quelques interrogations

Y'a-t'il eu un véritable habitat ?
Etait ce un lieu de refuge ?

Effectivement, nous pouvons noter la présence de nombreuses zones charbonneuses (Cf plan général) ainsi que des traces de mouchetage au plafond de la grotte. Cela n'implique pas forcément un séjour de longue durée.

Ce peut être tout simplement la mémoire des feux d'éclairage liés à l'extraction d'argile ou à la collecte d'eau. Par ailleurs les ossements pouvant être les vestiges de repas sont peu nombreux, excluant ainsi l'hypothèse d'un habitat de longue durée.

Fig 2

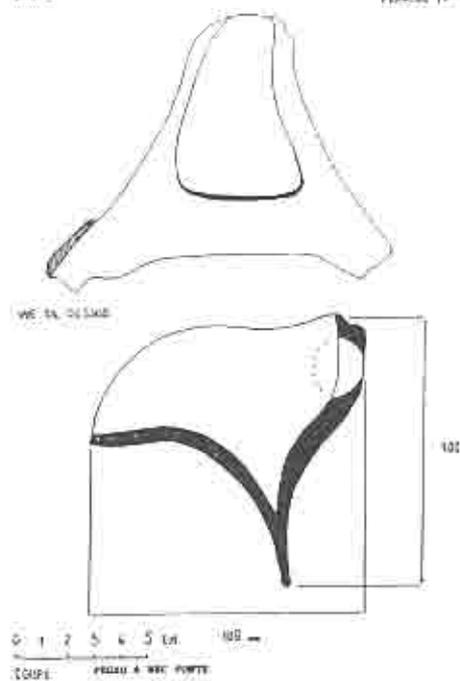
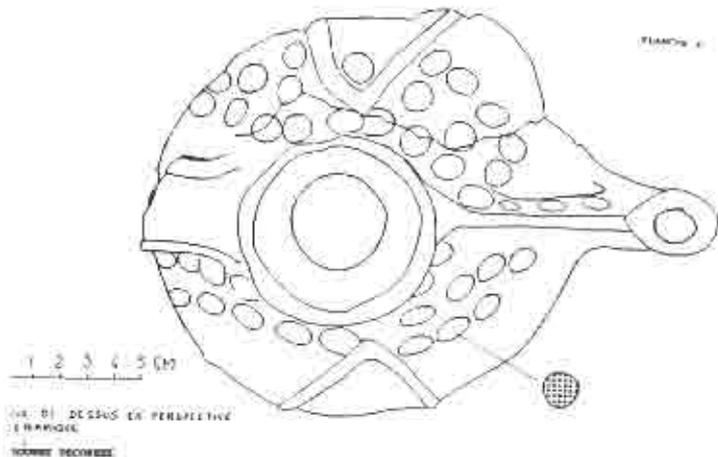


Planche 20



Pour le S.C.L.Q., Guy BARIVIERA Le Grès Bas 46160 Calvignac

Le S.C.L.Q. remercie Mr Michel LORBLANCHET pour son aide précieuse et son soutien tout au long de l'étude.

CANYON du GACHOU ou du GRAND RIEU

Nayrac - Aveyron

Commune : Nayrac

Carte : IGN 1/25000 - 2438 Ouest - Estaing

Départ : X 3255,150 Y 623,175 Alt : 560 m

Arrivée : X 3254,900 Y 622,700 Alt : 215 m

Dénivelée : 345 m

Développement : 700 m

Accès :

En partant d'Estaing, prendre la D 920 en direction d'Entraigues. Deux Km en aval du barrage du Paradou, il existe une maison à étages, à l'état d'abandon, située à 10 mètres du pont routier enjambant le ruisseau du Gachou et face à un petit parking. Cette maison est le point d'arrivée de la course. On peut garer le véhicule sur le grand parking aménagé à 2 Km encore en aval. Prendre alors la D 135 en direction de Nayrac jusqu'à 500 m après le village de Lacombe. Au carrefour avec le chemin goudronné menant à la ferme de La Garrigue, prendre cette direction sur 200 m et bifurquer sur le chemin de terre indiquant le Gachou. Le suivre jusqu'au ruisseau du Grand Rieu, près des ruines, départ de la course.

Géologie : Granit

Descriptif :

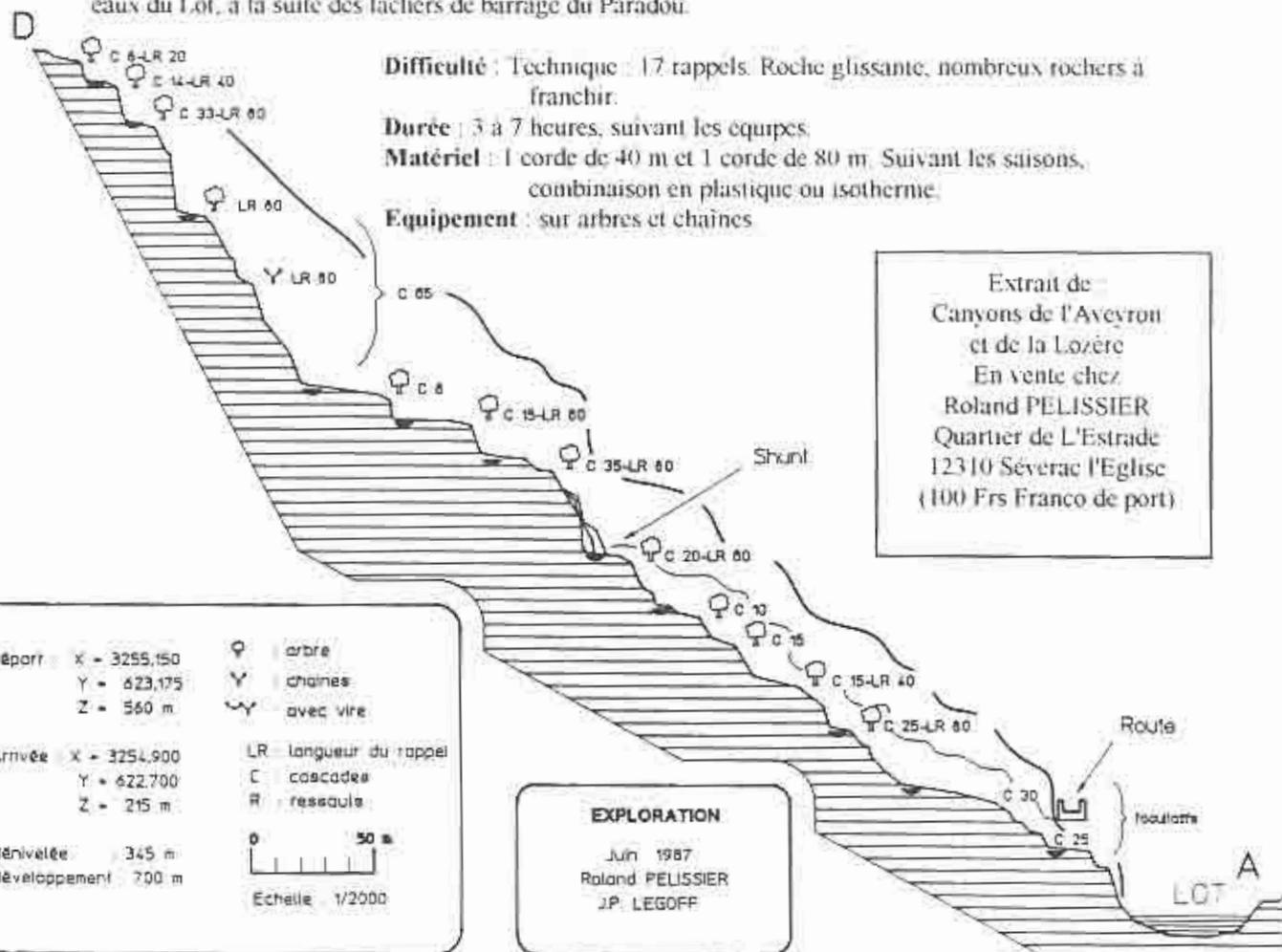
Du chemin, suivre le ruisseau jusqu'à la 1ère cascade. Les cascades se suivent alors, séparées d'une dizaine de mètres de parcours quasi horizontal. Le relais de la C 65 se situe à 30 m du départ, sur un arbre rive gauche. Possibilité à la C 35 de choisir entre 2 bras du ruisseau. Celui de droite, plus encaissé, est conseillé. A la base de cette cascade, on peut shunter la fin du parcours en empruntant un vague sentier qui descend rive gauche. La descente des 2 dernières cascades est déconseillée, à cause du risque de montée des eaux du Lot, à la suite des lâchers de barrage du Paradou.

Difficulté : Technique : 17 rappels. Roche glissante, nombreux rochers à franchir.

Durée : 3 à 7 heures, suivant les équipes.

Matériel : 1 corde de 40 m et 1 corde de 80 m. Suivant les saisons, combinaison en plastique ou isotherme.

Équipement : sur arbres et chaînes



Extrait de
Canyons de l'Aveyron
et de la Lozère
En vente chez
Roland PELISSIER
Quartier de L'Estrade
12310 Séverac l'Eglise
(100 Frs Franco de port)

Départ : X = 3255,150
Y = 623,175
Z = 560 m

Arrivée : X = 3254,900
Y = 622,700
Z = 215 m

Dénivelée : 345 m
Développement : 700 m

☐ arbre
Y chaînes
avec vire

LR : longueur du rappel
C : cascades
R : ressauts

0 50 m
Echelle : 1/2000

EXPLORATION

Juin 1987
Roland PELISSIER
JP. LEGOFF

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU COMITE REGIONAL DE SPELEOLOGIE
DE MIDI-PYRENEES
LOURDES, le 27 Mars 1994**

Après une brève présentation du local du CSR au CROS, Jean David Pillot fait une mise au point sur les diverses actions du comité régional :

Vidéo : changement de président après deux ans d'inactivité.

Canyon : la commission s'est mise en place en 1992, elle est donc dans une phase de démarrage.

Médicale : également en phase de démarrage.

Secours : réactivée en 1990, son action s'intensifie.

Environnement et scientifique : nombreuses activités.

Spéléo : transformation pour en faire un outil de communication régional et baisser les charges.

Le CD souhaite également réduire les charges administratives.

Présentation des comptes
(Cf tableaux)

Au cours de cette présentation, le problème du remboursement des frais engagés par le CDS 46 lors de la manifestation de Cahors est abordé. Après consultation des grands électeurs départementaux, la décision de rembourser intégralement le CDS 46 est prise. Le CSR Midi-Pyrénées demandera à Orthez une prise en charge financière de ces frais par la fédération.

COMMISSIONS

EF5

solde positif car les stages s'équilibrent, donc pas de demande de subvention pour cette année. En projet : organisation de week ends de formation (Cf page 18)

**ENVIRONNEMENT et
SCIENTIFIQUE**

L'inventaire des pollutions en sites karstiques est en cours depuis trois ans. Le bilan devrait être réalisé d'ici la fin de l'année. Il faut que les spéléos soient impliqués dans les décisions de protections.

BILAN FINANCIER 1993

| DESIGNATION | CREDITS | DEBITS |
|-----------------------------------|------------------|------------------|
| COTISATIONS | 55350 | |
| CARTES INITIATIONS | 2250 | |
| DEPLACEMENTS | | 5922 |
| DEMENAGEMENT LOCAL | | 1391,60 |
| LOYER LOCAL (6 mois) | | 5725,42 |
| TEL + ABONEMENT | | 1207,38 |
| REMB. OBJECTEUR 92 | 5313 | |
| FNDS solde 92 | 14439,90 | |
| FNDS 93 | 14700 | |
| FONCTIONNEMENT CSR | | 5035,90 |
| REMB. Grands Electeurs FFS | 4087 | |
| CARTES 94 | | 2425,37 |
| 2 ORDINATEURS + FRAIS | | 30903,24 |
| VENTE DE PIN'S | 2921 | |
| ACHATS GROUPES | 77706,95 | 79274,69 |
| COTISATION AU CROS | | 720 |
| AG 93 | | 5000 |
| Co MEDICALE | | 4538 |
| Co EFS | 169465,54 | 156273,63 |
| Co SECOURS | | 6970,43 |
| Co CANYON | 2075 | 3496,34 |
| Co VIDEO | | |
| Co SCIENTIFIQUE et ENVIRONNEMENT | 260 | 2144,86 |
| STAGES | 9128 | 10685 |
| MATERIEL | | 1365 |
| INFORMATIQUE | | 7990 |
| SPELEOC | 7020 | 40377,37 |
| PUBLICATION PADIRAC | | 10000 |
| Actes JOURNEES CASTERET | | 5000 |
| SOLDE | 364716,39 | 386446,23 |
| INTERETS SICAV | 25911,21 | |
| SOLDE TOTAL | 390627,60 | 386446,23 |
| SOLDE POSITIF DE 4181,37 F | | |

COTISATIONS

Cette commission est structurée depuis peu par Michel Soulier.

La saisie des cartes est faite par Pierre Marchet qui souhaiterait arrêter. Si tous les départements disposent du même logiciel pour enregistrer les cartes, ce travail pourrait être allégé. (à l'étude)

CANYON

David Pellicer souhaite poursuivre son travail d'information, propose de reconduire un week end de formation. Des problèmes de communication entre les différentes structures fédérales freinent son action.

SECOURS

La commission s'oriente vers la formation en proposant des week ends techniques (Cf page 18). L'exercice régional aura lieu, mais la date n'est pas arrêtée.

La commission propose une motion à présenter à Orthez concernant la représentativité des régions :

"Nous souhaitons que toute les régions soient représentatives au Comité Directeur de la commission fédérale "Spéléo Secours Français"

Le Comité Directeur du SSF devrait être composé de :

- Un président, conformément aux articles 17,18,19,20 et 21 du règlement intérieur (set IV) de la FFS.

- Conseillers Techniques Nationaux, responsables opérationnels des grandes régions karstiques ou spécialistes techniques.

- Correspondants régionaux, proposés par le collège régional des Conseillers Techniques et Conseillers Techniques Adjointes et élus par le CD du CSR.

Tous ayant pouvoir de vote au CD du SSF"

La motion est acceptée

SPELEOC

La revue coûte cher pour peu d'abonnés (40000 Frs par an pour 250 envois, et 7000 Frs de recette)

L'achat d'un ordinateur permet de réduire les coûts de saisie et maquette.

Le CSR se propose d'envoyer gratuitement la revue à tous les fédérés de Midi-Pyrénées, ce qui réduira quand même les frais (32000 Frs maxi si nous perdons la commission paritaire, 25000 si nous la conservons).

MEDICALE

En Projet: réalisation d'un film sur les points chauds, étude sur l'hypothermie et l'épuisement, complément des kits points chauds, encadrements de stages et formations, rapprochement avec la COMED, implication des médecins de la région

Les rapports financiers et moraux sont acceptés.

COMPETITION

La FFS propose un texte n'excluant pas la compétition de ses activités mais abandonnant le principe d'épreuves uniquement physiques. Elle resterait cependant ouverte à d'autres types d'épreuves pouvant mettre en oeuvre divers aspect de la pratique et pouvant participer à la promotion de la spéléologie.

L'aspect ludique devra prévaloir à l'exclusion de tout enjeu financier pour les concurrents.

Ce texte laissant entendre que des compétitions pourraient être à nouveau organisées, et ne demandant pas une décision sur l'avenir de ces épreuves, un vote

"pour ou contre la compétition" a été demandé par l'AG

8 pour, 9 abs., 18 non, 6 nuls

L'AG du CSR Midi-Pyrénées s'oppose à l'organisation de nouvelles compétitions et ne s'exprime donc pas sur la motion fédérale.

CANYON

La fédération doit elle prendre en compte l'activité?

38 pour, 2 abs., 1 contre.

Les nouveaux statuts du CSR ont été approuvés par L'AG. Ils seront adressés à la FFS qui nous donnera son accord, afin que nous puissions les appliquer.

ELECTIONS

Président : JD Pillot, après s'être représenté est réélu

Co Vidéo : G. Esparbas

Co Plongée : P. Bernabé

Nouveaux membres du CD

Hervé Bosch

Laurent Grimbert

Commissaires aux comptes

Pierre Brossard

Alain Massuyau

Nouveaux axes de développements :

Rapprochement avec la FFS : JD Pillot et P. Vieu

Rapprochement avec les institutions : JP Griat

Rapprochement avec les départements : J. Danflous

Rapprochement avec les partenaires privés : JM Fouillade

Communication et information : O. Caudron et F. Rozier

Chargés des finances : M. Soulier, R. Brouard, P. Brossard, A. Massuyau.

Fabrice Rozier est le nouveau secrétaire du CSR (en remplacement de M. Maestripietri)

BUDGET PREVISIONNEL 1994

| DESIGNATION | CREDITS | DEBITS |
|-------------------------------|---------------|---------------|
| COTISATIONS | 50000 | |
| FNDS | 25000 | |
| PRODUITS FINANCIERS | 25000 | |
| MATERIEL | 20000 | |
| CARTES INITIATION | 2000 | |
| DIVERS | 5000 | |
| EFS | 10000 | |
| LOYER + CHARGES | | 11450 |
| FONCTIONNEMENT | | 8000 |
| TEL. | | 3000 |
| VIDEO | | 1000 |
| CANYON | | 2500 |
| SCIENTIFIQUE et ENVIRONNEMENT | | 12000 |
| SPELEOC | | 20000 |
| SECOURS | | 6000 |
| MEDICALE | | 5000 |
| DEPLACEMENT | | 10000 |
| ACTIONS SPECIFIQUES | | 66550 |
| TOTAL | 137000 | 137000 |

Ce compte rendu est publié à titre indicatif. Il devra être officialisé par le Comité Directeur du CSR F

25ème ASSEMBLEE GENERALE DU CDS AUDE

Elle s'est tenue en deux temps, les 9 décembre 1993 et 21 janvier 1994; assistance assez nombreuse aux deux réunions (30 à 35 personnes), mais trop peu, et en général toujours les mêmes, s'impliquent dans la vie du C.D.S. On a entendu à peu près les mêmes regrets, les mêmes reproches dans les rapports de quatre commissions sur cinq, manque d'intérêt, de participation, de motivation, absentéisme inquiétant aux exercices secours, de toute évidence, une prise de conscience générale est indispensable.

ACTIVITES DES CLUBS

Malgré des disparités évidentes, l'ensemble reste cependant satisfaisant. Cinq clubs s'adonnent en priorité à la spéléo de recherche et d'exploration, le sixième à la descente de canyons et à la spéléo sportive. En dépit de plus de 4 Km de première, 1993 a été une année de vaches maigres et seules deux cavités nouvelles sont dignes de mentions : le barranc SP4 à Belvis (-240) et la grotte de la Madourneille (Corbières) où le pompage de trois siphons a livré accès à 650m de galerie. Les travaux se poursuivent dans les deux trous

ACTIVITES DES COMMISSIONS

1) Formation : peu de demande au niveau départemental. En 1993, un moniteur canyon et spéléo, un moniteur canyon, deux succès aux tests techniques du monitorat canyon et un en spéléo, deux BE spéléo.

2) Spéléo-Secours : un secours réel, un entraînement en falaise, trois exercices dont un régional, deux stages (paramédical et désobstruction).

3) Environnement : participation aux Journées de l'Environnement avec deux actions :

- nettoyage du Trou des Millières (qui a valu au CDS le 4ème prix du

concours "les lauriers de l'environnement").

- participation au colloque d'Olargues et aux actions de l'association "AUDE CLAIRE" dont le CDS fait partie.

4) Publications : sortie du N° 3 du bulletin SPELE AUDE, de bonne qualité.

5) Fichier : réorganisation terminée, 1130 fiches, peu de rentrées en 1993 (63).

FINANCES

Le bilan financier 1993 fait apparaître une situation saine et nettement excédentaire, ce qui autorise un budget prévisionnel solide : fond de roulement d'importance variable attribué aux commissions, prévisions d'achat de matériel à la disposition des clubs (fluo, conductimètre, etc.), défraiement des clubs, projet de camp, demandes de subventions (formation, publications, environnement)

LA COMPETITION EN SPELEOLOGIE

Question qui divise le milieu spéléo audois, mais moins nettement cependant que ne l'a fait il y a quelques années l'admission des "canyonistes" au sein de la FFS. Une très large majorité y est opposée et même ceux qui sont pour y mettent des conditions. Mandat est donc donné aux grands électeurs désignés pour l'AG régionale de voter contre.

COMITE DIRECTEUR ET BUREAU

Président : Christophe BES (SCM) 9 rue Descartes 11000 Carcassonne 68.47.13.15

Vice-présidente Florence POUGET (SSP) Immeuble Vergès 09300 Montferrier 61.03.10.41

Secrétaire Thierry ACHMETOFF (CCA) 3 rue Miramont 11800 Trèbes 68.78.69.06

Secrétaire adjoint : Yves LE MASSON (SSP) Pech de Madone 11260 Espéraga 68.74.21.04

Trésorier : Daniel GILLES (SCA) Chemin des oliviers 11300 Limoux 68.31.30.89

Trésorier adjoint : Marie GUERARD (SCM) Le Barailé 11160 Caunes Minervois 68.78.07.14

COMMISSIONS

Formation : Jean BLANC (MJC N) 12 rue du commerce 11130 Sigean 68.48.82.16

Secours : Philippe GERAUD (SSP) rue de la poste 09300 Lesparrou 61.01.91.92

Environnement Marie GUERARD (voir CD)

Publications : Christophe BES (voir CD)

Fichier : Antoine CAU (SCM) 43 rue Jacquard 11000 Carcassonne 68.25.52.04

CLUBS

Spéléo Club de l'Aude (SCA) Alain DURAND rue Fontaine 11200 Lézignan Corbières 68.27.20.14

Société Spéléologique du Plantaurel (SSP) Albert HERNANDEZ les gallets ronds 09150 Bèlestà 61.01.67.83

Spéléo Corbières Minervois (SCM) Serge TOSATTO 1 avenue d'Alexandrie 11000 Carcassonne 68.72.30.63

Section Spéléo MJC Narbonne (MJC N) Jean-Pierre PETITJEAN 7rue de l'hermine 11100 Narbonne 68.90.69.34

Section Spéléo MJC Lézignan (MJC L) François MONTOYA 13 cité Jean Jaurès 11200 Ferrals les Corbières 68.43.53.08

Canyoning Club de l'Aude (CCA) Thierry ACHMETOFF 3 rue Miramont 11800 Trèbes 68.78.69.06
Communiqué par Antoine CAU

ASSEMBLEE GENERALE DU CDS HAUTE GARONNE

21 Janvier 1994

Représentation des clubs :

AS Cagire : 3 voix, SC Aéropatiale : 3 voix, SMSP : 4 voix, GSPY : 3 voix, CSDL : 2 voix, APS : 1 voix, GST : 3 voix, EPIA : 3 voix, Oxykarst : 4 voix, GS Blagnac : 3 voix, Elf Karst : 2 voix, SC Comminges : 3 voix, Aterkama : 2 voix, Tarn et Girou : 1 voix.

Rapport moral de Philippe Sabatier :

c'est une lettre de Daniel Broquet, président démissionnaire, en raison d'une mutation professionnelle, qui tient lieu de rapport moral. Daniel Broquet rappelle que l'année 93 a été une année de mise en place pour la nouvelle équipe. La seule activité marquante de l'année a été la participation du CDS 31 à 3 week ends en juin sur la spéléologie, à la demande du syndicat d'initiative de Saint Martory. Un diaporama, une exposition du musée de Revel ainsi qu'une séance de "jumars-descendeur" sur le clocher de l'église d'Auzat ont eu lieu au cours de ces journées.

Rapport financier de Jean Laurens

Bilan positif
solde créditeur : 22845,76
Compte titre : 2207,38

Election au comité directeur

Nous ne pouvons que regretter l'absence de nouveaux membres au comité directeur, en effet après avoir renouvelé au cours de l'AG l'appel de candidature adressé sur la convocation, aucun candidat ne s'est fait connaître.

Election du nouveau président du CDS 31

Sur proposition du comité directeur, Philippe Sabatier est élu président du CDS 31.

Election des grands électeurs pour l'AG régionale

Le CDS 31 a droit à 7 délégués. Sont élus : Agnès Bernhart, Laurent Maffre, Philippe Mathios,

Stéphane Audebert, Jean Laurens, Philippe Sabatier, Yannick Salle

Projets 94:

hommage à la mémoire d'Emile Bugat : La SSS 31 souhaite que le CDS 31 participe à une rencontre avec la famille et les proches d'Emile Bugat le 1er avril au soir, à la Fontaine de l'Ours, dans l'enclos qu'il occupait une partie de l'année. A cette occasion, une plaque commémorative pourrait être dressée.

Téléthon Stéphane Boyer propose de faire traverser la Henne Morte à un jeune malade. C'est une opération qui demande une grande préparation et qu'il envisage pour 1995

Proposition de la SSS 31 d'associer le CDS 31 au balisage de surface et des cavités de la Coume Ouarnède : Ce projet de balisage écologique a été décidé à l'unanimité par la SSS 31 lors de son assemblée générale

Balisage de surface : il s'agirait d'indiquer les grands axes, les grandes classiques de la Coume (pastilles réfléchissant la lumière d'une lampe électrique). Ce balisage discret s'avère particulièrement utile en cas de mauvais temps ou la nuit.

Philippe Sabatier a lu une lettre de Germain Dodos, membre de l'AS Cagire et président de l'association Nature Comminges, faisant état qu'un balisage de surface entraînerait une plus grande fréquentation de la Coume et dérangerait notablement le Grand Tétraz, animal craintif en voie de disparition qui est familier de ces lieux.

Balisage des cavités : ce projet de balisage vise deux objectifs :

balisage cohérent et propre remplaçant le fouillis actuel ou chacun va de son balisage personnel,

la SSS 31 serait moins sollicitée pour récupérer des gens égarés.

Ces arguments se sont heurtés aux tenants d'une spéléologie sauvegardant l'aspect aventure de cette activité, ne tombant pas dans l'assistanat de ses adeptes : "la carte et la topo suffisent".

Sur cette question de balisage, le résultat du vote a été le suivant : 11 pour, 11 contre, 1 abstention.

Le président du CDS, qui dispose de par les statuts d'une voix prépondérante en cas d'égalité des votes n'a pas souhaité en faire usage. Par soucis d'approfondir la question et de trouver un consensus, le CDS propose la création d'une commission et remet à une prochaine AG le débat concernant le balisage

Assemblée générale extraordinaire mise en conformité des statuts du CDS avec ceux de la fédération.

Maurice Duchêne procède à la lecture des nouveaux statuts. Après constatation du peu de modification que cela entraîne par rapport aux anciens, ils sont adoptés. Ces statuts seront transmis prochainement à chaque correspondant de club.

**Le secrétaire,
Jean-Paul Pujol,**

Les gens voulant participer à la commission concernant le balisage de la Coume sont invités à prendre contact avec Philippe Sabatier, afin de mettre en place une réunion pour que la commission commence à travailler.

Philippe Sabatier
10, rue d'Anjou
31700 Blagnac

P I N ' S
RÉGION MIDI-PYRÉNÉES

Par correspondance
Michel SOULIER
5, rue Bourdelle 82300 CAUSSADE

5 Pin's = 128 F / 10 Pin's = 255 F
20 Pin's = 407 F / 50 Pin's = 1011,50 F

Prix tous frais compris
Chèque - CSR Midi-Pyrénées

Modèle 1 : Casque + Pyrénées (30 mm)
Texte - Spéleo-Midi-Pyrénées -

Modèle 2 :
Chauve-souris + Pyrénées (19 mm)
Texte - Midi-Pyrénées -

Panachage possible des 2 modèles

ARIEGE

LE POINT SUR LES ARRETES PREFECTORAUX

Au 31 décembre 1993, il y a en Ariège 9 arrêtés préfectoraux de protection de biotope et un arrêté portant agrément d'une réserve naturelle qui limitent la pratique de la spéléologie.

La réserve naturelle d'EMBEYRE. (arrêté du 6 septembre 1993)

L'agrément est donné pour 6 ans et renouvelable par tacite reconduction.

Elle est située sur la commune de Montségur, lieux dits l'Arenest, Bidalbière, Coumes de l'Esqueille, Bois de l'Esqueille et d'Embeyre, Jasse de las Aniello et d'Embeyre, la Caugno.

Article 14 : " la pratique d'activités sportives ou de loisirs et notamment la spéléologie... sont interdites "

Le Comité Départemental de Spéléologie a déposé une demande pour faire partie du comité de gestion. Et, il prépare un dossier sur les travaux scientifiques déjà effectués sur la zone par les spéléologues ainsi que les projets. Aussi, toutes les personnes ou groupes de personnes ayant travaillé sur la zone et (ou) souhaitant y travailler sont priés de contacter le C.D.S. 09 rapidement.

Les arrêtés de protection de biotope :

Dans tous les cas, il est interdit de réaliser des travaux privés ou publics susceptibles de modifier l'état des lieux, d'abandonner ou de déverser des ordures ou des déchets de quelque nature que ce soit ainsi que l'allumage de feu.

GROTTE DE L'HERM

(commune de l'Herm)

Arrêté du 30/10/91

Accès au réseau souterrain interdit du 1 avril au 30 août et du 1 octobre au 15 mars.

GROTTE DE LA CAMPAGNOLE

(commune de Massat)

Autre nom : grotte du Ker

Arrêté du 10/01/91

Accès au réseau souterrain interdit du 1 mars au 30 septembre.

GROTTE DE LA CARRIERE DE SABARAT

(commune de Sabarat)

Arrêté du 3/12/93

Accès au réseau souterrain interdit du 1 avril au 31 août et du 1 octobre au 31 mars.

GROTTE DE MALARNAUD

(commune de Montseron)

Arrêté du 3/12/93 Rectificatif du 22/12/93.

Accès au réseau souterrain interdit du 1 avril au 31 août et du 1 octobre au 31 mars.

GROTTE D'AUBERT

(commune de Moulis)

Autre nom : grotte du SENDE

Arrêté du 3/12/93

Accès au réseau souterrain interdit du 1 avril au 31 août et du 1 octobre au 31 mars.

GROTTE DE TOURTOUSE

(commune de Tourtouse)

Arrêté du 3/12/93

Accès au réseau souterrain interdit du 1 mars au 30 septembre.

GROTTE D'ALIOU

(commune de Cazavet)

Arrêté du 3/12/93.

Accès au réseau souterrain interdit du 1 mars au 30 septembre.

GROTTE DE LA PETITE CAOUGNO

(commune de Niaux)

Arrêté du 3/12/93.

Accès au réseau souterrain interdit du 1 mars au 30 septembre.

GROTTE D'ESPIOUGUE

(commune d'Esplas de Sérou)

Arrêté du 3/12/93.

Accès au réseau souterrain interdit du 1 mars au 30 septembre.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter :

Nicole RAVAIU
Hameau le Fouet
09300 LE SAUTEL



MIDI PYRENEES CALENDRIER DES STAGES DE FORMATION

Compte rendu de la réunion EFS du 26 Mars 1994.

Présents: 29 personnes.
Tous les départements étaient représentés.

Pour permettre aux personnes qui ne peuvent évaluer leur niveau de compétence et afin de participer éventuellement aux stages initiateurs ou moniteurs, la région Midi-Pyrénées propose dans un premier temps 6 jours d'équipement sous terre en 3 week-ends "perfectionnement technique pré-initiateur" sous tutelle de la commission régionale enseignement et 1 week-end karstologie financé par la commission régionale environnement.

Ces week-ends seront encadrés par des moniteurs et des scientifiques. Un hébergement vous sera proposé à moindre frais et sera à votre charge, ainsi que les repas et déplacements. Les formations et les cadres seront pris en charge par les commissions organisatrices.

Le week-end karstologie est également destiné aux cadres ou/et aux futurs cadres (le but étant de faire passer au mieux la karstologie au niveau des stages).

Une application des connaissances sera réalisée sous terre et en surface avec l'appréciation des cadres compétents.

Dans un deuxième temps, et si vous en faites la demande, un autre week-end peut se mettre en place (par ex. pré-moniteur) dans un lieu de votre choix.

Agnes BERNHART

Dates et lieux des stages Co enseignement et environnement

25 et 26 juin
Technique
Coume Ouarnède
10 et 11 septembre
Karstologie
Hautes Pyrénées (à confirmer)
8 et 9 octobre
Technique
Aveyron
17 et 18 octobre
Technique
Lot

Commission secours

25 et 26 septembre
Tarn et Garonne
3 et 4 décembre
Ariège
Barnum
dates et lieu à définir
Contact
Florence GUILLOU
31-33 rue de Cugnaux
31300 Toulouse

Commission Canyon

21 et 22 mai
11 et 12 juin
4 et 9 juillet
Sierra de Chuam
Contact
Eric DASTIGUE
83 rue Marie Curie
65 130 Capvern

CANYON : DE NOUVELLES MESURES!

Suite à la réunion du 6/94, avec le ministère de la Jeunesse et des sports, le président de la commission canyon communique.

Concernant la qualification canyon, il est décidé que pour les canyons à tendance verticale avec emploi de corde, seuls y auront accès les brevets d'état montagne (guide, escalade et spéléo). La mesure est applicable au 1er juillet 1994. Les décrets concernant cette qualification paraîtront début septembre.

Les professionnels ayant exercés jusqu'au 1er juillet, dans le cas où ils sont détenteurs de l'accompagnateur en moyenne montagne (AMM) ou du BE kayak, peuvent demander une autorisation d'exercer au ministère de la Jeunesse et des sports (être titulaire du monitorat canyon peut aider à obtenir cette autorisation). La commission statuera début juillet.

Les brevetés montagne, spéléo et escalade pouvant justifier d'une activité professionnelle en canyon auront directement accès à la qualification. Les autres devront passer une UF technique.

Un stage expérimental aura lieu fin mai à l'ENSA et un autre dans un CREPS.

Nota: Les BE kayak restent compétents pour les canyons horizontaux aquatiques sans cordes et les AMM sont toujours compétents pour les canyons sans eaux.

Guy QUER

Président de la commission nationale Canyon

Pour les demandes d'autorisation d'exercer, adressez vous à

Monsieur LASSAGUE
Délégué aux formations
Ministère de la Jeunesse et des Sports
78 rue Olivier de Serres
75739 Paris Cedex 15

COUME OUARNEDE Enfin un Topo Guide!

Esperé depuis longtemps, ce Topo Guide va peut être permettre de réhabiliter certaines cavités qui n'était plus fréquentées, faute de fiches d'équipement ou de renseignements les concernant. Il devrait au moins permettre de visiter les classiques de la Coume sans s'entourer de matériel supplémentaire au cas où et d'arriver en bas des cavités. Il était temps de publier un ouvrage clair et pratique, en remplacement des topos et autres croquis d'exploration remaniés à chaque stage de l'EFS.

Cet ouvrage est divisé en cinq parties, depuis un bref historique des explorations jusqu'aux descriptions de quelques traversées en passant par la géologie et l'hydrogéologie du système, les cavités classiques ainsi que d'autres aspects du massif (faune, flore...).

Les cavités et traversées choisies sont présentées sous formes de fiches contenant les informations nécessaires à leur exploration (accès, description, équipement).

Les textes sont complétés par des topographies extraites du plan d'ensemble du réseau et d'excellentes photographies (noir et blanc et couleurs).

Au total, un très bel ouvrage pour ceux qui souhaitent fréquenter la Coume sans se poser de problèmes d'itinéraires en surface et sous terre.

LE TOUR DE LA COUME OUARNEDE EN 24 CAVITES

Par S. Boyer et J. Flandin
Spelunca Librairie/Gap Edition
135 pages, 15 photos couleurs
Commandes :
Spelunca Librairie ou
Stephane Boyer
27 rue de la digue
31300 Toulouse
tél 61 59 99 85
Prix : 145 Frs